



Experts & Partenaires
CONSEIL EXPERTISE-COMPTABLE AUDIT

CPTS NERON CHARTREUSE

19 ROUTE DE GRENOBLE

38120 SAINT-EGREVE

SIRET : 92362330000012

Comptes annuels au : 28 février 2026



Alexis Fargeix

Laura Maroto

Marc Martin

7, rue de la poste - BP 3 - 38170 Seyssinet-Pariset - Tél 04.76.04.04.04 - e-mail : info@experts-partenaires.com

489, route de Lyon - 38110 Saint-Jean de Soudain - e-mail : stjeandesoudain@experts-partenaires.com

N°Siret : 388 395 287 00039 - APE : 6920Z - N°TVA CEE : FR48 388 395 287

S.A.S au capital de 161 350€ - Membre de l'Ordre des Experts Comptables - Région d'Auvergne Rhône Alpes
inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes auprès de la CRCC de Dauphiné-Savoie

Experts & Partenaires vous accompagne dans
votre gestion à 360°



Experts & Partenaires



Partenaires & Patrimoine



Assist'Experts

Collaborateurs

**Droit social et
paies**

Protection sociale

PME/PMI

**Assistance déclarative des
Crédit personnes physiques**

RH

Comptabilité

Prévoyance

Entreprises

Gestion de individuelle & collective

patrimoine

Fiscalité

Actualités

**Droit des
affaires**

Conseils

Sociétés

Assurance

Expertise Facture Audit

**Gestion
administrative**

📍 Seyssinet-Pariset

📍 St Jean de Soudain



| www.experts-partenaires.com

SOMMAIRE

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

COMPTES ANNUELS	4
Attestation	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
DETAIL DES COMPTES	10
Bilan Actif détaillé	11
Bilan Passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	13
ANNEXE COMPTABLE	15
Règles et méthodes comptables	16
Etat des créances	17
Comptes de régularisation actif	18
Etat des échéances des dettes	19
Comptes de régularisation passif	20
Concours publics et subventions	21

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

CPTS NERON CHARTREUSE

Pour l'exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	311 784 €
Total ressources	243 300 €
Résultat net comptable	143 807 €

Fait à Seyssinet-Pariset,
Le 28/08/2026.

Laura MAROTO,
Expert-comptable.

Signé par Laura Maroto
Le 24 sept. 2026



doc_vPQv
tx_xnxkZBaMdaP3

BILAN ACTIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026			% de l'actif	Valeur au 28/02/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				1		
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles	3 000	928	2 072			
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 000	928	2 072	1		
Stocks et en-cours						
Créances				32		52
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	97 365		97 365		87 237	
Charges constatées d'avance	1 343		1 343		1 254	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	211 003		211 003	68	82 547	48
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	309 712		309 712	99	171 038	100
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	312 712	928	311 784	100	171 038	100

BILAN PASSIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	% du passif	Valeur au 28/02/2025	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	152 529	49	-2 761	-2
Excédent ou déficit de l'exercice	143 807	46	155 290	91
Situation nette (sous-total)	296 336	95	152 529	89
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	296 336	95	152 529	89
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 669	4	12 289	7
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	418			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 362		6 221	4
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	15 448	5	18 510	11
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	311 784	100	171 038	100

COMPTE DE RÉSULTAT

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	310		310	
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	242 990	232 862	43 395	22
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	243 300	232 862	43 705	22
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	99 891	79 115	32 078	47
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	928		928	
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	100 818	79 115	33 006	49
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	142 482	153 747	10 699	8

COMPTE DE RÉSULTAT

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 743	1 542	421	32
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 743	1 542	421	32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 743	1 542	421	32
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	144 225	155 290	11 120	8
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	418		418	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	245 043	234 404	44 125	22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	101 236	79 115	33 424	49
EXCÉDENT OU DÉFICIT	143 807	155 290	10 702	8
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	385	499	-43	-10
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	385	499	-43	-10
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	385	499	-43	-10
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	385	499	-43	-10
TOTAL	143 807	155 290	10 702	8

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur nette au 28/02/2026	Valeur nette au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	2 072		2 072	
2080000000 Site Internet	3 000		3 000	
2808000000 Amortissement - Site Internet	-928		-928	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 072		2 072	
Créances				
Autres créances	97 365	87 237	10 129	12
4670000000 Solde Aci Cpm A Recevoir Cpm	97 365		97 365	
4687000000 Divers - Produits A Recevoir		87 237	-87 237	-100
Charges constatées d'avance	1 343	1 254	89	7
4860000000 Charges Constatees Avance	1 343	1 254	89	7
Disponibilités	211 003	82 547	128 456	156
5120000000 Credit Agricole 1	2 544	346	2 199	636
5121000000 Credit Agricole 2	130 812	21 417	109 396	511
5122000000 Credit Agricole Livret A	77 647	60 785	16 862	28
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	309 712	171 038	138 673	81
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	311 784	171 038	140 746	82

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Report à nouveau	152 529	-2 761	155 290	
1100000000 Ran Crediteur	152 529		152 529	
1190000000 Report A Nouveau Solde Debit		-2 761	2 761	100
Excédent ou déficit de l'exercice	143 807	155 290	-11 483	-7
Situation nette (sous-total)	296 336	152 529	143 807	94
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	296 336	152 529	143 807	94
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 669	12 289	1 380	11
401expe Experts & Partenaires	1 800		1 800	
401experts Experts & Partenaires		1 062	-1 062	-100
401partag Partag'emploi	2		2	
4081000000 Fourn Factures Non Parvenues	11 867	11 227	640	6
Dettes fiscales et sociales	418		418	
4440000000 Etat Impot/Benefices	418		418	
Autres dettes	1 362	6 221	-4 859	-78
4680000000 Aci A Payer A L'equipe	1 362		1 362	
4686000000 Divers - Charges A Payer		6 221	-6 221	-100
TOTAL DES DETTES (IV)	15 448	18 510	-3 061	-17
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	311 784	171 038	140 746	82

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations de services	310		310	
7061000000 Prestations Diverses	310		310	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	242 990	232 862	43 395	22
7301000000 Concours Publics	221 115	232 862	21 520	11
7302000000 Subvention Cpm N-1	21 875		21 875	
Ressources liées à la générosité du public				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	243 300	232 862	43 705	22
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	99 891	79 115	32 078	47
6063000000 Petits Matériels	247	212	66	36
6064000000 Fournitures Administratives	192	1 440	-1 043	-84
6132000000 Loyer	500		500	
6140000000 Charges Locatives	600	475	193	47
6156000000 Maintenance	4 447	1 482	3 177	250
6160000000 Assurance	345	225	152	79
6185000000 Colloques Et Seminaires	540		540	
6188000000 Prestations Diverses	662		662	
6210000000 Personnel Ext A L'entreprise	48 198	50 643	4 790	11
6226000000 Hono Comptables	3 276	3 120	602	23
6226000001 Honoraires Juridiques		300	-257	-100
6226000002 Honoraires Cac		3 120	-2 674	-100
6226000011 Hono Vermeulen Julien		20	-17	-100
6226000012 Hono Derveyey Julie		140	-120	-100
6226000013 Hono Versolatto Delphine		640	-549	-100
6226000014 Hono Boonen Lanly		320	-274	-100
6226000015 Hono Presumey Pauline		100	-86	-100
6226000016 Hono Pharmacie Barnave		180	-154	-100
6226000017 Hono Milandou Meline		461	-395	-100
6226000018 Honoraires Asalee		878	-753	-100
6226010000 Honoraires	15 552		15 552	
6226010001 Hono Marguerite Bollini		1 865	-1 599	-100
6226010002 Hono Milly Wong		970	-831	-100
6226010003 Hono Rudy Bodo		930	-797	-100
6226010004 Hono Fanny Girard		2 400	-2 057	-100
6226010005 Hono Mélanie Girardet		780	-669	-100
6226010006 Hono E. Guillemain D'echon		780	-669	-100
6226010007 Hono Aude Guillemain D'echon		620	-531	-100
6226010008 Hono Quentin Tournadre		1 845	-1 581	-100
6226010009 Hono Gaëlle Bourcereau		560	-480	-100
6226010010 Honoraires Derderian Genovese		80	-69	-100
6226100000 Honoraires Cac	3 120		3 120	
6226700000 Prestations Administratives	18 350		18 350	
6236000000 Catalogues Et Imprimés		1 750	-1 500	-100
6251000000 Voyages Et D?Placements	25		25	
6257000000 Receptions	2 846	2 359	824	41
6260000000 Frais Telephone	169	86	95	130
6270000000 Frais Bancaires	271	184	113	72
6281000000 Cotisations	550	150	421	328
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	928		928	
6811100000 Dotations Aux Amortissements S	928		928	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	100 818	79 115	33 006	49

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	142 482	153 747	10 699	8
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 743	1 542	421	32
7680000000 Autres Produits Financiers	1 743	1 542	421	32
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 743	1 542	421	32
Charges financières				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 743	1 542	421	32
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	144 225	155 290	11 120	8
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	418		418	
6950000000 Impots Sur Les Benefices	418		418	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	245 043	234 404	44 125	22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	101 236	79 115	33 424	49
EXCÉDENT OU DÉFICIT	143 807	155 290	10 702	8
Contributions volontaires en nature				
Bénévolat	385	499	-43	-10
8750000000 Benevolat	385	499	-43	-10
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	385	499	-43	-10
Charges des contributions volontaires en nature				
Prestations en nature	385	499	-43	-10
8620000000 Contrib.Vol. - Prestations	385	499	-43	-10
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	385	499	-43	-10
TOTAL	143 807	155 290	10 702	8

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 28/02/2026 est de 311 783,83 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 143 806,96 Euros.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser l'accès à un médecin traitant et l'accès aux soins non programmés
- optimiser les ressources du territoire pour organiser des parcours pluriprofessionnels et éviter les ruptures de parcours de soin des patients
- mener des plans d'actions de prévention afin d'améliorer la situation sanitaire et d'améliorer la coordination des acteurs du territoire en cas de survenue de crise.
- prévenir et accompagner les professionnels de santé afin d'améliorer le lien ville-hôpital, l'attractivité du territoire, rassembler les professionnels du territoire autour de projets communs.

Ses ressources proviennent de contrats ACI (accords conventionnels interprofessionnels) versés par la CPAM.

L'association n'a pas de salariés mais une coordination externalisée afin d'accomplir les missions de la structure.

Le bénévolat ne représente qu'une quarantaine d'heures et n'est donc pas valorisé.

L'association n'est pas fiscalisée, hormis pour les intérêts financiers au taux d'IS de 24%.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 28/02/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ETAT DES CRÉANCES

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Débiteurs divers	97 365	97 365	
Charges constatées d'avance	1 343	1 343	
TOTAL	98 708	98 708	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	1 343
TOTAL	1 343

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir correspondent aux concours publics à recevoir de la CPAM pour cet exercice.

	Montant
Autres créances	97 365
TOTAL	97 365

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 669	13 669		
Impôts sur les bénéfices	418	418		
Autres dettes	1 362	1 362		
TOTAL	15 448	15 448		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

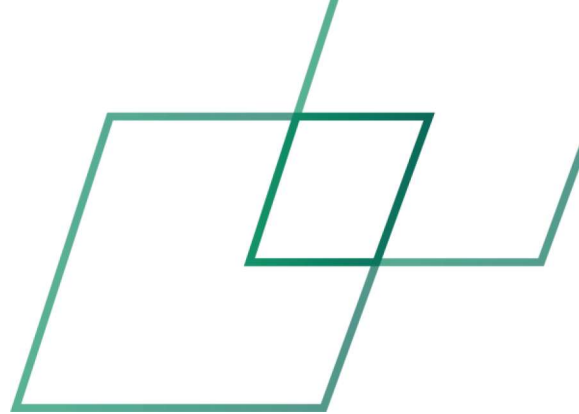
CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 867
Autres dettes	1 362
TOTAL	13 228

TABLEAU DE RÉPARTITION PAR AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

Répartition de la contribution reçu par la CPAM de 221 115.38 € pour cet exercice:

- Fonctionnement: 50 000€
- Accès aux soins -MT : 39 084.82€
- Accès aux soins - SNP : 39 583.33€
- Parcours : 44 166.67€
- Prévention: 15 905.6€
- Gestion de crise sanitaire grave : 12 500€
- Qualité de pertinence des soins: 11 875€
- Accompagnement des PS : 8 000€



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE

*Maison de sante pluriprofessionnelle
19 route de Grenoble, 38120 Saint-Egrève*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la décision de l'assemblée générale du 26 juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE relatifs à l'exercice clos le 28 février 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/03/2025 à la date d'émission de notre rapport.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la comptabilisation des subventions reçues ou à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figurent dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Goncelin, le 21/09/2026

Le commissaire aux comptes
INOVEA Expertises
Axel Andrieu



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU NERON/CHARTREUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026

<p style="text-align: center;">ANNEXE Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes</p>
--

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026			% de l'actif	Valeur au 28/02/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				1		
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles	3 000	928	2 072			
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 000	928	2 072	1		
Stocks et en-cours						
Créances				32		52
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	97 365		97 365		87 237	
Charges constatées d'avance	1 343		1 343		1 254	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	211 003		211 003	68	82 547	48
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	309 712		309 712	99	171 038	100
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	312 712	928	311 784	100	171 038	100

BILAN PASSIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	% du passif	Valeur au 28/02/2025	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	152 529	49	-2 761	-2
Excédent ou déficit de l'exercice	143 807	46	155 290	91
Situation nette (sous-total)	296 336	95	152 529	89
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	296 336	95	152 529	89
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 669	4	12 289	7
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	418			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 362		6 221	4
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	15 448	5	18 510	11
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	311 784	100	171 038	100

COMPTE DE RÉSULTAT

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	310		310	
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	242 990	232 862	43 395	22
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	243 300	232 862	43 705	22
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	99 891	79 115	32 078	47
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	928		928	
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	100 818	79 115	33 006	49
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	142 482	153 747	10 699	8

COMPTE DE RÉSULTAT

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Valeur au 28/02/2026	Valeur au 28/02/2025	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 743	1 542	421	32
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 743	1 542	421	32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 743	1 542	421	32
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	144 225	155 290	11 120	8
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	418		418	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	245 043	234 404	44 125	22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	101 236	79 115	33 424	49
EXCÉDENT OU DÉFICIT	143 807	155 290	10 702	8
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	385	499	-43	-10
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	385	499	-43	-10
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	385	499	-43	-10
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	385	499	-43	-10
TOTAL	143 807	155 290	10 702	8

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 28/02/2026 est de 311 783,83 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 143 806,96 Euros.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser l'accès à un médecin traitant et l'accès aux soins non programmés
- optimiser les ressources du territoire pour organiser des parcours pluriprofessionnels et éviter les ruptures de parcours de soin des patients
- mener des plans d'actions de prévention afin d'améliorer la situation sanitaire et d'améliorer la coordination des acteurs du territoire en cas de survenue de crise.
- prévenir et accompagner les professionnels de santé afin d'améliorer le lien ville-hôpital, l'attractivité du territoire, rassembler les professionnels du territoire autour de projets communs.

Ses ressources proviennent de contrats ACI (accords conventionnels interprofessionnels) versés par la CPAM.

L'association n'a pas de salariés mais une coordination externalisée afin d'accomplir les missions de la structure.

Le bénévolat ne représente qu'une quarantaine d'heures et n'est donc pas valorisé.

L'association n'est pas fiscalisée, hormis pour les intérêts financiers au taux d'IS de 24%.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 28/02/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ETAT DES CRÉANCES

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Débiteurs divers	97 365	97 365	
Charges constatées d'avance	1 343	1 343	
TOTAL	98 708	98 708	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	1 343
TOTAL	1 343

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir correspondent aux concours publics à recevoir de la CPAM pour cet exercice.

	Montant
Autres créances	97 365
TOTAL	97 365

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 669	13 669		
Impôts sur les bénéfices	418	418		
Autres dettes	1 362	1 362		
TOTAL	15 448	15 448		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

000137 - CPTS NERON CHARTREUSE

Du 01/03/2025 au 28/02/2026

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 867
Autres dettes	1 362
TOTAL	13 228

TABLEAU DE RÉPARTITION PAR AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

Répartition de la contribution reçu par la CPAM de 221 115.38 € pour cet exercice:

- Fonctionnement: 50 000€
- Accès aux soins -MT : 39 084.82€
- Accès aux soins - SNP : 39 583.33€
- Parcours : 44 166.67€
- Prévention: 15 905.6€
- Gestion de crise sanitaire grave : 12 500€
- Qualité de pertinence des soins: 11 875€
- Accompagnement des PS : 8 000€